



***SOCIETE IMMOBILIERE LE TIVOLI***  
**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE DH 44 462 000**  
**SIEGE SOCIAL : ZONE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE (PARCELLE N°35)**  
**AGADIR - RC N°: 4399**

**AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**ORDINAIRE**

Les actionnaires de la Société Immobilière le Tivoli sont convoqués au siège social du Crédit Immobilier et hôtelier, 187 avenue Hassan II – Casablanca, en Assemblée Générale Ordinaire le **30 juin 2025** à partir de **9h00** et dont l'ordre du jour arrêté est le suivant :

- Ratification de la validité des modalités de la convocation ;
- Approbation du rapport de gestion ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 31 décembre 2024 ;
- Approbation des conventions visées aux articles 56 et 57 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telles que complétée et modifiée ;
- Quitus au commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos 31 décembre 2024 ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à conférer.

Nous vous informons que, à compter de ce jour, les documents, ci-après, sont mis à votre disposition au siège social :

- La feuille de présence ;
- Les lettres de convocation ;
- Le texte de projet des résolutions présentés par le conseil d'administration ;
- La liste des administrateurs ;